

18 Société

Mohamed Al-Fayed, le monstre de Harrods

VIOLENCES Plus de 200 femmes disent avoir été agressées sexuellement par l'homme d'affaires égyptien, père du dernier compagnon de Lady Diana. Deux victimes racontent au «Temps» la surveillance et l'intimidation qu'elles ont subies

JULIE ZAUGG, LONDRES
X @JulieZaugg

Jen s'en souvient comme si c'était hier. Elle était dans la salle de bains attenante au bureau de Mohamed Al-Fayed, le patron du grand magasin de luxe londonien Harrods, en train de lui préparer l'une des concoctions qu'il avait pour habitude de consommer pour favoriser sa digestion. «Il est soudain apparu derrière moi et a commencé à me toucher, à essayer de me déshabiller, relate cette femme âgée aujourd'hui de 54 ans. Je lui ai dit d'arrêter mais il a placé ses mains autour de mon cou et s'est mis à serrer. J'ai pensé que mes derniers instants étaient venus.»

Jen travaillait à l'époque comme assistante personnelle de l'homme d'affaires d'origine égyptienne, un poste qu'elle avait obtenu en 1986 à l'âge de 16 ans. Ce n'était pas la première agression de cet homme qui se présentait comme une figure paternelle, dit-elle, lui enjoignant de l'appeler «papa» et lui distribuant des poignées de billets de 50 livres. «Nous travaillions souvent jusque tard dans la soirée et il m'avait mis un appartement à disposition, non loin de Harrods, soi-disant pour ma sécurité», se souvient cette blonde au regard enjoué qui est restée au service de Mohamed Al-Fayed durant cinq ans. Un soir, il lui propose de boire un verre dans son penthouse privé. «Quand je suis arrivée, il n'était vêtu que d'un peignoir, dit-elle. Il m'a versé un verre de champagne et a mis sa main sur ma jambe.»

Elle raconte qu'il essaie ensuite de la violer. «Il était couché sur moi, de tout son poids, et je me débatais violemment.» Par miracle, Jen le convainc de s'arrêter. Il lui jette alors une poignée de billets, dit-elle, lui intimant de garder le silence.

Un décès, un documentaire, 200 témoignages

Né en 1924 à Alexandrie, Mohamed Al-Fayed s'est enrichi en travaillant pour le marchand d'armes saoudien Adnan Khashoggi et dans le *shipping*. Dans les années 1970, il a déménagé au Royaume-Uni, puis aracheté l'hôtel Ritz à Paris en 1979, Harrods en 1985 et le club de football de Fulham en 1997. La même année, son fils Dodi est décédé dans un accident de voiture au côté de la princesse Diana. Pourchassé par le fisc, Mohamed Al-Fayed a quitté le pays en 2003, revendant Harrods en 2010 et Fulham FC en 2013. Il est décédé l'an dernier à l'âge de 94 ans.

Ce n'est qu'une fois l'homme disparu que Jen a osé confier son histoire à visage découvert. Fin septembre, elle est apparue au côté d'une vingtaine d'autres femmes dans un documentaire de la BBC basé sur une enquête du documentariste Keaton Stone, dont l'épouse a elle-même été victime de Mohamed Al-Fayed. Cela a ouvert les vannes. «Plus de 200 femmes se sont manifestées avec des récits d'agression sexuelle, dont des viols, depuis la diffusion de l'émission», souligne Keaton Stone. La police a, de son côté, reçu une quarantaine de nouvelles plaintes. Les abus dénoncés

couvrent une période de trente-quatre ans, entre 1979 et 2013. Ils ont eu lieu à Harrods, mais aussi au Ritz, au Fulham FC et dans ses propriétés privées.

«Il avait mis en place un véritable système d'exploitation, détaille le documentariste. Il avait des subalternes chargés de passer le magasin au peigne fin pour repérer les jolies jeunes femmes, des agents de sécurité qui les surveillaient et les intimidaient et des communicants qui contrôlaient les fuites.»

«Il disait aux femmes qu'il allait les détruire, anéantir leur carrière et s'en prendre à leurs proches»

KEATON STONE, DOCUMENTARISTE

La nature systémique de ces agressions a suffi pour endormir les craintes de Cheska Hill-Wood. Engagée comme assistante personnelle de Mohamed Al-Fayed en 1994 à l'âge de 19 ans, elle dit avoir été perturbée par ce patron qui l'empoignait régulièrement, tentait de l'embrasser et lui interdisait d'avoir un petit ami. «Mais il s'agissait d'une entreprise [Harrods] si prestigieuse, avec tant d'employés qui semblaient trouver son comportement nor-

mal, que je me suis laissé faire», confie-t-elle. Ce n'est que lorsqu'il lui a fait monter dans son penthouse un soir, sous prétexte de l'aider à constituer un portfolio pour devenir actrice, qu'elle comprend. «Il m'a demandé d'enfiler un maillot de bain, pour qu'on voie mieux mes «formes», et de lire une ligne du script de *Hook* [film produit par Dodi Al-Fayed] dans laquelle Wendy dit à Peter Pan «Prends-moi, s'il te plaît», relate-t-elle. Il m'a alors immobilisée avec ses bras et m'a dit que je devais coucher avec lui si je voulais qu'il m'aide dans ma carrière.» Elle le convainc de lui laisser un temps de réflexion, dit-elle, et ne retourne plus jamais au bureau.

Les nombreuses victimes de Mohamed Al-Fayed racontent avoir été soumises à une surveillance intrusive, orchestrée par John Macnamara, un ex-policier devenu son homme de main. «Il y avait des caméras de surveillance partout», raconte Jen. Un soir, alors qu'elle était couchée nue sur son lit, les pieds adossés au mur pour apaiser un mal de dos, elle raconte avoir reçu un appel de Mohamed Al-Fayed. «Il m'a demandé pourquoi j'étais dans cette position bizarre, dit-elle. Cela m'a glacé le sang.» Une autre fois, l'Égyptien lui a montré une liste de lieux qu'elle avait fréquentés avec son petit ami, décrit-elle. A l'instar de la plupart des victimes de Mohamed Al-Fayed, Cheska Hill-Wood a dû subir un examen médical, durant lequel on lui a prodigué un frottement cervical et une prise de sang.

«Cela m'a été présenté comme un cadeau de l'entreprise», dit-elle. L'homme cherchait en fait à vérifier que ses proies n'avaient pas de maladies vénériennes, selon plusieurs témoins.

«Je sais où toi et tes parents habitez»

Pour se protéger contre toute dénonciation, «Mohamed Al-Fayed disait aux femmes qu'il allait les détruire, anéantir leur carrière et s'en prendre à leurs proches si elles parlaient de ce qu'elles avaient vécu», note Keaton Stone. Après avoir raconté son histoire à une journaliste de *Vanity Fair* dans les années 1990, Jen a reçu un appel de John Macnamara. «Il m'a dit: «Je sais où toi et tes parents habitez. Ce serait dommage que quelque chose vous arrive», glisse-t-elle. L'homme de main était également chargé, selon Keaton Stone, de distribuer des enveloppes remplies d'argent et des paniers garnis Harrods à certains de ses ex-col-

lègues au sein de la police; l'un d'eux a orchestré l'arrestation de la *nanny* des enfants de Mohamed Al-Fayed, l'accusant à tort d'un vol, car elle menaçait de le dénoncer. La police a reçu 19 plaintes concernant l'homme d'affaires entre 2005 et 2023 mais elle n'est jamais intervenue.

Regroupées au sein de l'association Justice for Harrods Survivors, les victimes de Mohamed Al-Fayed s'apprêtent à introduire une plainte civile contre Harrods pour obtenir des réparations. Une enquête interne a été ouverte par le magasin, des excuses formulées et un mécanisme de compensation financière est à l'étude. «Mais l'argent ne règle pas tout, estime Richard Meeran, un avocat chez Leigh Day, qui représente certaines des victimes. Les personnes qui l'ont assisté dans ses activités criminelles doivent affronter la justice et il faut une enquête publique pour comprendre comment il a pu agir durant autant de temps en toute impunité.» ■

ENQUÊTE

Des victimes potentielles en Suisse?

Lorsqu'il a quitté le Royaume-Uni en 2003, Mohamed Al-Fayed s'est installé à Genève, dans un appartement de 450 m² près de l'église russe. Il possédait déjà de longue date un chalet à Gstaad. Il n'est resté dans la cité du bout du lac que dix-huit mois, avant de déménager à Monaco à cause d'un changement au niveau de l'impôt sur les successions, mais il a continué à fréquenter la station de ski bernoise. «Partout où il allait, il faisait des victimes. Et la Suisse n'est pas une exception», assure Keaton Stone. Il espère que ces victimes potentielles se joindront à la plainte de l'association Justice for Harrods Survivors. ■ J. Z.

De moins en moins de jeunes fument la cigarette en Suisse

SANTÉ Parmi les 15-24 ans, une personne sur cinq est fumeuse, une proportion en nette régression, d'après l'enquête «Santé et Lifestyle» de la Confédération. Mais une partie des jeunes se reportent vers d'autres modes de consommation du tabac

PASCALINE MINET
X @pascalminet

La proportion de jeunes fumeurs de cigarettes a nettement diminué en Suisse ces dernières années, d'après la dernière édition de l'enquête «Santé et Lifestyle» (ESL), publiée le 10 octobre par l'OFSP. Cette étude, qui porte sur les comportements en matière de santé de la population suisse, montre qu'en 2023, environ 19% des jeunes âgés de 15 à 24 ans fumaient la cigarette, soit une personne sur cinq dans cette classe d'âge.

En 2017, une enquête similaire avait montré que la proportion de fumeurs de cigarettes s'établissait à 30% des 15-24 ans.

«Cette réduction est remarquable et mérite d'être soulignée. La part de jeunes fumeurs a nettement diminué en seulement quelques années, alors qu'auparavant, elle stagnait à un niveau élevé, en comparaison internationale», souligne le spécialiste du tabac Jean-François Etter, professeur honoraire de l'Université de Genève.

Par rapport aux autres pays à revenu élevé, la Suisse a des prévalences de consommation de tabac supérieures à la moyenne, tant pour les hommes (26,9%) que pour les femmes (17,6%), d'après l'Association suisse pour la prévention du tabagisme. «Prévenir l'entrée dans le tabagisme est crucial car plus on commence à fumer tôt, plus on a de mal à arrêter», explique Jean-François Etter, qui rappelle que le tabac est le principal facteur de risque de maladie et de décès en Suisse.

Si la baisse du nombre de fumeurs de cigarettes parmi les jeunes constitue une bonne nouvelle, elle s'accompagne toutefois d'un autre phénomène: la mon-

tée en puissance, particulièrement nette dans cette catégorie de la population, du recours aux nouveaux produits du tabac que sont les cigarettes électroniques avec ou sans nicotine, produits de tabac chauffé ou encore tabac en poudre (snus). Selon l'ESL, ce sont les cigarettes électroniques qui rencontrent le plus de succès auprès des jeunes: en 2023, 16% des 15-24 ans en utilisaient, contre seulement 2,2% en 2017.

Dans un rapport datant de mars 2024, Addiction Suisse s'est dite préoccupée par cet essor, en particulier chez les adolescents: 7% des garçons et 8% des filles de 15 ans ont une consommation fréquente de cigarettes électroniques, tandis que la consommation de cigarettes traditionnelles se maintient à cet âge, d'après l'association. Celle-ci pointe en particulier l'arrivée sur le marché des *puffs*, des cigarettes électroniques jetables aux arômes de fruits ou de bonbons, pour expliquer cette tendance. Jean-François Etter préfère quant à lui voir le verre à moitié plein:

«Les nouveaux produits de tabac, en particulier les cigarettes électroniques, sont nettement moins nocifs que les cigarettes classiques. D'un point de vue de santé publique, il y a donc un bénéfice à ce que les jeunes se tournent vers les premiers, si c'est au détriment des secondes.» D'après lui, la théorie de l'«effet passe-elle», qui veut que les nouveaux produits de tabac soient une porte d'entrée dans le tabagisme classique, ne se vérifie pas: «Si celle-ci était correcte, on devrait observer une augmentation du recours à la cigarette traditionnelle, mais ce n'est pas le cas.»

Une nouvelle loi, mais la Suisse reste à la traîne

Depuis le 1er octobre, une nouvelle loi est entrée en vigueur en Suisse, afin justement de mieux réglementer les produits de tabac alternatifs et renforcer la protection des jeunes. Désormais, les cigarettes classiques, tout comme les cigarettes électroniques et les produits à chauffer, sont

interdits à la vente pour les moins de 18 ans. Les normes variaient jusqu'alors fortement d'un canton à un autre. La promotion pour ces produits est aussi maintenant mieux encadrée, sans toutefois être suffisante, déplore Jean-François Etter. «Une votation réclamant l'interdiction de la publicité pour le tabac auprès des jeunes et des enfants a été acceptée par une majorité des votants en 2022, mais la nouvelle loi ne reflète pas cette volonté populaire, car elle a été affaiblie par le parlement», estime l'expert.

La Suisse se situe à la 89e place sur 90 d'un classement mondial des pays selon le niveau d'ingérence de l'industrie du tabac dans la politique. Elle est aussi un des seuls pays au monde et le seul pays européen à ne pas avoir ratifié la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Grâce à la nouvelle loi, elle remplit désormais un des critères de la convention: l'âge de remise à 18 ans. Mais les règles de publicité restent trop faibles, d'après l'OFSP. ■

Les abus dénoncés ont eu lieu chez Harrods, mais aussi dans les propriétés privées de Mohamed Al-Fayed ainsi qu'au Ritz, dont l'homme d'affaires égyptien était propriétaire. (PARIS, 27 JUIN 2016/ KAMIL ZIHNIOGLU/AP PHOTO)

